



Agenda

Samedi 30 septembre
Inauguration local chasse
Route de Bibost

Samedi 30 septembre
Demi-décade classe en 2

Dimanche 1^{er} octobre
Repas des Aînés

Mercredi 4 octobre
Club des Cerisiers Blancs
Concours de belote

Samedi 7 octobre
Foot ABC
Soirée

Samedi 14 octobre
Foot-basket
Matinée portes ouvertes
Nouveaux vestiaires

Samedi 21 octobre
Conseil Parents d'Elèves
Soirée des 60 ans

Samedi 4 novembre
Dimanche 5 novembre
Petite Troupe de Yo
Représentations théâtre

ZOOM sur

Les rythmes scolaires

Serpent de mer depuis des années, la question des rythmes scolaires a été reposée en juin.

Initiée en 2013 par Vincent Peillon, alors ministre de l'Education Nationale, la loi de refondation de l'école prônait le passage à la semaine de 4 jours et demi.

Dès la rentrée 2013, les écoles volontaires pouvaient mettre en place la semaine de 4 jours et demi et ainsi réduire la durée journalière de présence en classe.

Les communes avaient alors la charge de l'accueil des enfants sur les temps d'activités périscolaires, les T.A.P.

Puis le décret Hamon du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires permit d'assouplir le dispositif, tout en maintenant l'obligation de ces nouveaux rythmes.

A la rentrée 2014, les écoliers de Bessenay travaillaient toujours 24 heures en classe, dont le mercredi matin, et pouvaient participer aux T.A.P. le vendredi après-midi.

Le décret du 29 juin 2017 a autorisé les communes à réorganiser la semaine de classe.

Après concertation entre les parents, les enseignants, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et les élus, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours pour les deux écoles de Bessenay, comme 43% des écoles primaires et maternelles françaises.

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BOUVEYRON, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, BLANC, TOINON, BOSCH, CROCI, LIMOUSIN, MICOLON, FERRIERE, FARGERE.

Excusés : Messieurs Pascal ARQUILLIERE, Daniel LOMBARD (pouvoir à Marie-Odile TOINON)

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. Deux délibérations sont rajoutées à l'ordre du jour : une concernant la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre de l'appel à souscription de l'Association des Amis du Patrimoine et de l'Environnement et une autre pour une aide de la commune aux sinistrés des Antilles suite au passage de l'ouragan Irma.

1. Tarif restaurant scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 (Ecole les Echaras)

Le bilan du restaurant scolaire pour l'année 2016-2017 fait apparaître **19 477** repas servis (dont 18 846 repas enfants soit une moyenne de **136 par jour** de fonctionnement) avec un **prix de revient moyen de 6,44 €**. La part communale dans un repas enfant s'élève à **31,2 %**, soit **2,01 €**. Cela représente environ **280 €** d'aide de la commune pour un enfant qui déjeune tous les jours scolaires.

Les effectifs continuent de progresser et le coût réel pour la commune de 39 089,61 € cette dernière année scolaire, augmentera encore en 2017-2018.

Sur proposition de la commission réunie le 4 septembre, le Conseil Municipal décide pour l'année 2017-2018 d'augmenter de 5 centimes le menu enfant et de 10 centimes le menu adulte. Les tarifs sont les suivants :

Menu Enfant	4,45 €
Menu Adulte	6,10 €
Menu régime enfant	2,80 €

Pour information, les enfants de l'école intercommunale « Les 3 Collines » à la Giraudière qui fréquentent le restaurant scolaire, paieront **4,50 €**. Leurs repas sont préparés par les Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière.

2. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Vu les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 1995, la compétence relative aux zones d'activités économiques est transférée aux communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2017. Sur le territoire de la CCPA, il restait trois zones identifiées non transférées :

- La zone du Cornu à Fleurieux sur l'Arbresle,
- La zone de la Mine à St Pierre la Palud,
- La zone des Roches à Courzieu.

La CLECT, réunie le 30 août dernier, a évalué les charges transférées relatives à ces trois zones d'activités économiques et les communes doivent maintenant se prononcer sur le rapport de la CLECT.

Le Conseil approuve à l'unanimité ce rapport.

3. Extension du périmètre du Syndicat d'Assainissement du Pays de l'Arbresle (SIABA) au 1^{er} janvier 2018

Il est rappelé que la commune adhère au SIABA depuis le 1^{er} janvier 2017 pour la gestion de l'assainissement collectif.

Les communes de Bibost et St-Julien-sur-Bibost ont sollicité leur adhésion à ce syndicat à compter du 1^{er} janvier 2018. Les communes membres du SIABA sont invitées à se prononcer sur cette modification du périmètre et des statuts du SIABA.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette extension.

4. Convention avec la Fondation du Patrimoine

Comme indiqué sur le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 juin, l'association des Amis du Patrimoine et de l'Environnement (A.P.E.) lance une souscription pour compléter le financement des travaux estimés à **18 000 €** de rénovation du tympan de l'église de Bessenay. Les dons sont à adresser à la Fondation du Patrimoine (voir article A.P.E page 6).

Il a été signé une convention entre la commune, l'A.P.E. et la Fondation du Patrimoine afin de fixer les rôles de chacun dans cette souscription.

Il est rappelé que la Commune, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et les Amis du Patrimoine et de l'Environnement apportent un financement de l'ordre de **13 000 €** à cette rénovation programmée en 2018.

5. Aide aux communes sinistrées des Antilles

Suite à l'appel de l'association des Maires Ruraux de France pour apporter une aide aux personnes sinistrées dans les territoires des Antilles Françaises lors du passage de l'ouragan dévastateur Irma le 6 septembre, le Conseil Municipal décide d'apporter son aide. Un montant de **2 300 €** (1 € par habitant) sera versé au fonds de soutien mis en place par la Fondation de France.

6. Décision modificative

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les informations actuelles au budget primitif.

7. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Local Chasse : Les travaux sont terminés et les chasseurs ont aménagé leur local. La population est invitée à l'inauguration qui aura lieu le **samedi 30 septembre 2017 à 11 heures**.

Vestiaires foot-basket : Les travaux de rénovation complète des vestiaires sont également terminés. La réception des travaux a eu lieu le 14 septembre. Une porte ouverte sera organisée par les deux associations le **samedi 14 octobre de 10 h à 12 h** suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. N'hésitez pas à venir découvrir les nouveaux vestiaires.

Fenêtres de l'école maternelle : les fenêtres « côté cour » ont toutes été changées avec pour objectif d'assurer une meilleure isolation et de réaliser des économies d'énergie.

Projet Local technique : une première présentation du projet, a eu lieu avec le cabinet d'architectes Cornu-Néel de St-Symphorien-sur-Coise en charge de la maîtrise d'œuvre. Suite à de nouvelles propositions des élus et du service technique, l'architecte présentera un avant-projet détaillé le 11 octobre.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travail en cours : la commission travaille actuellement avec un groupe de bénévoles de la bibliothèque sur le projet de « boîte à livres » qui sera installé Rue de la Mairie dans l'espace laissé libre par le déplacement du transformateur.

Route de Jussieu : elle sera fermée pendant 15 jours en amont de l'école des 3 Collines afin de réaliser des travaux de busage de fossés et de zones de croisement. Ce sont des travaux financés par la Communauté de Communes.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Equipement en tablettes numériques : dans le cadre du projet de la Communauté de Communes et de l'Etat, les deux écoles vont recevoir dans les prochains jours des tablettes numériques (**30** à l'école les 3 Collines et **60** à l'école les Echaras). Elles sont accompagnées **d'un ordinateur portable** pour les enseignants par lot de **15** tablettes.

SYDER : la commune est toujours dans l'attente des devis concernant la mise aux normes des armoires électriques afin de poursuivre le programme d'extinction nocturne sur d'autres secteurs.

Bibliothèque Municipale : 106 personnes ont participé au sondage réalisé lors du forum des associations à propos de la dénomination « boîte à livres », en projet. « Livr'en balade » est arrivé en tête parmi les 33 propositions d'intitulé. Le forum a également été l'occasion de faire connaître la bibliothèque municipale aux nouveaux arrivants.

Le vernissage de l'exposition proposée par « A Vos Pinceaux » s'est déroulé le samedi 16 septembre.

○ Information – Tourisme

Auto Stop participatif : de nombreux contacts ont été pris lors du Forum des Associations et l'opération devrait pouvoir démarrer d'ici fin septembre, lorsque les panneaux aux arrêts prévus seront installés.

Calendrier des Manifestations 2017-2018 : il est distribué avec le présent compte-rendu.

Accueil des nouveaux arrivants : il se déroulera le **samedi 25 novembre** au Trapèze. Les familles concernées recevront une invitation.

Site internet : la commission travaille sur une mise à jour des différentes rubriques. Il est proposé qu'une rubrique « Etat-Civil » soit rajoutée pour une information sur les naissances, mariages et décès sur la commune.

○ Manifestations – Vie Associative

Bilan vogue : les différentes animations se sont bien passées. Les forains réclament toujours plus d'animations sur la place et une meilleure communication pour attirer du monde. La foulée bessenoise avec plus de 300 participants, le concours de pétanque et le concours de boule interclasses ont connu leur habituel succès.

Forum des associations : belle affluence encore cette année malgré un temps maussade. Les associations ont bien participé et engrangé de nombreux adhérents.

Repas des Aînés : il aura lieu le **dimanche 1^{er} octobre** à la salle des fêtes. Le Conseil Municipal a le plaisir d'inviter tous les Bessenois âgés de 67 ans et plus à cette manifestation conviviale.

Réunions avec les associations : elles auront lieu les **samedis 23 septembre, 7 et 21 octobre**. Ces réunions permettent aux associations qui le souhaitent de rencontrer les élus afin de dresser un bilan de leurs activités et d'évoquer les points qui pourraient apporter des améliorations dans leur fonctionnement.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Projet Pédibus : le service va redémarrer le lundi 18 septembre sur le même parcours qu'en fin d'année avec les mêmes enfants et les mêmes accompagnateurs (+ 1 personne !). Les trajets pourront être assurés tous les matins. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez participer.

Rentrée à l'école les Echaras : tout s'est bien déroulé pour les 225 enfants inscrits à l'école. A noter l'arrivée de Christophe Magdinier, nouveau directeur qui remplace Alain Jacquet parti à la retraite, et celle de Raphaël Amblard, en remplacement de Nathalie Perrin.

Rentrée à l'école Les 3 Collines : 57 enfants sont accueillis cette année par Stéphanie Tang, nouvelle directrice. Quelques tous petits sont attendus dans les prochaines semaines.

Périscolaire : le non-renouvellement des contrats aidés par l'Etat pose un sérieux problème d'organisation à la MJC car plusieurs contrats devaient être renouvelés en ce début d'année. Pour rester dans le budget prévu, la MJC a demandé à la commune de prendre en charge un animateur, 14 heures par semaine.

○ Urbanisme

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : l'enquête publique est en cours depuis le **5 septembre et jusqu'au 6 octobre**. La dernière permanence du commissaire enquêteur aura lieu le **vendredi 6 octobre de 16 h à 18 h**.

Infos Mairie

○ Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le **1^{er} juillet et le 31 décembre 2001** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 décembre 2017**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

○ Poubelles

Il est rappelé que les poubelles individuelles doivent être **rentrées sur les propriétés** après le passage du service de collecte, afin de ne pas créer d'accident et d'améliorer l'environnement de la commune.

○ Chiens errants

La divagation des chiens en toute liberté et sans surveillance est interdite. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces, parcs et jardins publics ainsi que dans tous autres lieux aménagés, à la condition d'être tenus en laisse.

Pour les chiens accompagnés de leur maître, il est rappelé que des sacs spécifiques existent place du marché et au parc municipal afin de collecter les déjections canines sur les trottoirs ou voies publiques.

○ **Mutuelle communale** : afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants et éviter la démutualisation, la commune de Bessenay a mis en place au 1^{er} janvier 2017 auprès d'ADREA Mutuelle une mutuelle communale. Après une année de mise en place, un premier bilan positif : 6 personnes protégées, et de nombreux devis sont en cours.

Les conseillers ADREA tiendront une permanence en mairie le **5 octobre de 9 h à 12 h** afin de recevoir les habitants et leur établir une proposition adaptée à la situation de chacun.

Pour rappel, vous pouvez aussi vous rendre à l'agence ADREA de Tarare du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.

Pour prendre rendez-vous : 04 74 05 08 97.

N'hésitez pas à revenir vers moi en cas de besoin. Angélique DESBOIS

Infos Associations

○ **Yoga** : Page facebook créée par l'association :

<https://www.facebook.com/Yoga-Harmonie-213533375838429/>

○ Société de Chasse

Au titre de la police de la chasse :

Il n'y a pas de distance déterminée qui limite la pratique de la chasse à proximité des habitations et de leurs dépendances. Ainsi les terrains jouxtant les habitations dont les propriétaires n'interdisent pas la chasse sont chassables.

Par contre par arrêté préfectoral le tir en direction d'une habitation, d'une route, d'un chemin, d'un lieu public (stade, lieux de rassemblements), d'une ligne EDF ou d'une ligne téléphonique est prohibé.

La courtoisie et le respect envers les habitants et tous les usagers de la nature s'imposent néanmoins.

○ **La P'tite troupe de Yo** recherche une personne ayant des connaissances théâtrales pour donner des cours tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 20h30 à 22h30 à la salle du Trapèze à partir de janvier 2018.
N° de tél à contacter 06 12 68 62 59 "

○ **Conseil de Parents d'Elèves :**

Vous avez été élèves de l'école des Echaras, vous êtes ou étiez des parents qui ont œuvré pour que les enfants puissent partir à Paris, à Toulouse, avoir des spectacles, des sorties pédagogiques... vous avez donc côtoyé le CPE.

L'association fête aujourd'hui ses 60 bougies lors d'une soirée guinguette à la salle polyvalente, **le samedi 21 octobre**. Venez partager avec nous ce moment de convivialité et d'émotion.

Prix du repas 20 € / 10€ enfants -12 ans. (Apéro offert)

Inscriptions au P'tit Bazar ou au 06 15 34 84 64 avant le 5 octobre

Pour la bonne organisation merci de vous inscrire rapidement.

○ **La Gymnastique Bessenay Club :** a fait sa rentrée le 11 septembre. Il est encore temps de venir nous rejoindre. Venez tester nos séances du lundi au jeudi aux horaires suivantes :

Lundi matin : 9h30/ 10h45 lundi soir : 20h30/ 21h30

Mardi soir : 19h15/ 20h15

Mercredi matin : 9h /10h

Jeudi matin : 9h/ 10h – 10h/11h jeudi soir : 19h30/ 20h30

Inscription : 100 € pour l'année avec accès libre à tous les cours.

○ **Amis du Patrimoine et de l'Environnement :**

La statue du Sacré-Cœur et la mosaïque du tympan de l'église Saint-Irénée de Bessenay, mis en place en 1926 a subi les outrages du temps et des intempéries. La statue n'a plus de bras, la mosaïque se délite. Avant qu'il ne soit trop tard, et que le coût des travaux de restauration ne soit trop élevé, nous souhaitons redonner l'éclat qui était le sien à ce monument. **Il nous manque 5 000 euros sur les 18 000 estimés des travaux.**

L'église Saint-Irénée de Bessenay, dont les plans ont été établis par M. Bossan, architecte de la Basilique Notre-Dame-de-Fourvière, a été mise en chantier le 17 juin 1855. L'abbé Chavalard dira la première messe de Noël en 1858. Le clocher sera construit en 1862-1863. En 1869, l'autel majeur sera installé et Monseigneur Bonald, archevêque de Lyon, de Vienne et Primat des Gaules vient consacrer cette nouvelle église sous le vocable de Saint-Irénée.

La statue du Sacré-cœur, statue en terre cuite de 1,80 m, et la mosaïque, dans le style Art-Déco, du tympan de l'église Saint Irénée se dégrade de plus en plus. En dehors de problèmes sécuritaires (chute de matériaux), il est inconvenant de laisser se détériorer ce monument.

Le but est de redonner belle et fière allure à la statue du Sacré-Cœur et à la mosaïque Art-Déco qui se trouve au tympan de l'église Saint-Irénée de Bessenay. Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement de Bessenay sont à l'origine de ce projet, qui est soutenu et cofinancé en partie par la Commune de Bessenay et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Parmi les réalisations de sauvegarde et de restauration menées par l'association APE, il est à noter la restauration complète de la chapelle de Ripan, plus de 48 puits ainsi que quelques cabanes de vignes, dont la cabane de la Drivonne'.

APPEL AUX DONNS : vous pouvez faire un don en utilisant le bon de souscription (à retirer en mairie ou auprès de l'APE) ou encore visiter le site internet <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tympan-de-l-eglise-de-bessenay>

Le don est déductible des impôts.

○ **ADMR Job Dating ADMR : « Aide à domicile : un métier de lien social pour vous »**

Le service à la personne est une des activités qui offre actuellement des opportunités de recrutement. C'est pourquoi l'ADMR du Rhône a décidé de lancer une opération de recrutement d'envergure. Ce réseau associatif est la référence des services à la personne en France puisqu'il compte plus de 100 000 salariés et près de 3 000 associations en France.

A l'échelle du Rhône, l'ADMR organisera son 3ème "Job Dating". Concept original qui donne sa chance à tous, le job dating permet au candidat de se présenter rapidement sans avoir été présélectionné en amont. Il peut ensuite être recontacté pour un second entretien plus approfondi en vue d'une embauche (CDI, CDD).

Cette opération sera organisée en simultané dans 7 villes du Rhône le même jour : le mardi 10 octobre.
Une présentation des métiers de l'aide à domicile sera proposée aux candidats.
Cette session de recrutement s'adresse à toutes les personnes, diplômées ou non, avec ou sans expérience.
Pré-requis des candidats : véhicule personnel indispensable (à l'exception de notre association de Lyon).

**RDV le mardi 10 octobre de 14H à 17H à la Maison des associations
(salle Georges Méléze) - 33 bis rue Gabriel Péri - L'Arbresle**

Merci aux candidats de venir avec votre CV et lettre de motivation.

Plus d'informations auprès de Agnès VEYRON- ADMR du Rhône « Secteur Sapins Chamousset » :
agnes.veyron@admr69.org – Tel : 06 85 99 67 97

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : www.admr69.org ou notre compte Facebook : [admr69](https://www.facebook.com/admr69)

Infos diverses

O La famille BEQUET adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes présentes lors des obsèques de **Martine BEQUET**, ou qui ont pris part à sa peine par l'envoi de messages ou de fleurs lors de cette douloureuse épreuve.

O **Beauté d'L**, se déplace avec son matériel, à votre domicile sur la commune de Bessenay ainsi que dans le secteur Ouest Lyonnais. Esthétique, modelage, ongles.
Pour plus de renseignement, ou pour connaître la carte de soin, contactez le 06.64.85.61.07 ou sur beautedl69@gmail.com.
Vous pouvez également visiter la page Facebook : *Beauté d'L*. Laëtitia, 10 ans d'expérience.

O **Nouveau à Bessenay : DJ Amélie**.
Amélie BOIS vous annonce sa création d'entreprise de sonorisation et d'animation et vous propose ses services de DJ pour animer et sonoriser votre soirée d'anniversaire, de mariage, de baptême et autres événements privés ou publics.
Pour toute demande, vous pouvez la contacter : amelie.bois@hotmail.fr ou au 06-70-80-25-36.

O **Alain JACQUET** remercie toutes les Bessenoises et tous les Bessenois, élèves, parents d'élèves et autres de toute l'amitié et la sympathie que vous lui avez manifestées lors de son départ en retraite. Cela l'a énormément touché.

O Pour fêter son vingtième anniversaire, **la maison ROCHARD** vous invite le **samedi 21 octobre** à venir jouer et gagner de nombreux lots **de 8 h à 14 h**. A cette occasion, un vin d'honneur vous sera offert à partir de **11h 30**.

O A l'occasion du **60^{ème} anniversaire des Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière**, le Conseil d'Administration et le personnel de l'école seront heureux d'accueillir les habitants de Bessenay **le lundi 9 octobre de 16H à 19H** pour une visite de l'établissement.
Les 130 élèves de l'école seront fiers de faire visiter les ateliers de menuiserie, de métallerie et de construction-bois et de présenter leurs réalisations.
Nous vous attendons nombreux.
Ecole de Production des Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière, Bessenay, Tél : 04.74.70.85.04
contact@lagiraudiere.fr

O **Information de Peuples Solidaires de St-Laurent de Chamousset** :
Comme tous les ans, nous sommes à la recherche de pommes non ramassées par les propriétaires en vue de faire des jus de fruits.
Si vous en avez à proposer, téléphonez à Jean-Pierre Bonnard au 04 74 70 00 45. Le produit de la vente aide en particulier un village du Burkina Faso, Gnétigba avec lequel nous sommes en lien depuis 40 ans.
Si vous avez envie d'en savoir plus sur notre association, vous tapez : www.peuples-solidaires.org/.
Merci d'avance.

○ **Mercredis-découvertes de l'Office de Tourisme** ; les visites se poursuivent en automne :

- mercredi 4 octobre (après-midi) St-Julien S/ Bibost : balade mycologique dans les Monts du Lyonnais

- mercredi 25 octobre (après-midi) Courzieu : les arbres ont tous un prénom

- jeudi 2 novembre (après-midi) St-Germain –Nuelles : la faune des Carrières de Glay.

Tarif 4 € (à partir de 5 ans), 2 € de 3 à 4 ans (dans le cas d'une animation adaptée à ce jeune public)
Gratuit en dessous de 3 ans.

Réservation obligatoire au guichet de l'Office du Tourisme ou au 04 74 01 48 87 ; de 2 semaines à 24 h avant la visite. Programme complet sur www.arbresletourisme.fr

○ **Le Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer** organise le **18 novembre prochain à 14h30 au centre culturel et de la vie Associative (CCVA) 234 cours Emile Zola à Villeurbanne**, une journée d'information sur ses missions à destination du grand public : **Contre le cancer « La Ligue en Action »**.

L'objectif est de sensibiliser le grand public aux différentes actions menées **au sein du département**, pour soutenir la recherche, accompagner les patients, les familles, et informer sur les facteurs de risques.

Cette journée de rencontres est l'occasion de rappeler que nos missions sont réalisables grâce à la générosité de nos donateurs et à l'engagement de bénévoles.

14h 30 : ouverture

15h 00 : spectacle

16h15 : témoignage de patients

17h00 : intervention du Pr Franck Chauvin

17h30 : moment convivial

Entrée libre avec inscription obligatoire au 04 78 24 14 74 ou cd69@ligue-cancer.net

REPONSES AU QUIZ DE JUIN

Qui a été le 1^{er} Maire de Bessenay ? **Antoine BERGER** – Pierre-Marie MICHAUD – Jean-François PELOSSE

En quelle année fut organisée la 1^{ère} fête de la cerise ? 1974 – **1977** - 1979

Quelle est l'année de construction de la salle Jean Guilloud ? 1986 – **1988** - 1990

Quel artiste n'est jamais venu à Bessenay ? Carlos – **Enrico Macias** – Pierre Perret

Quelle est l'année de la construction de l'église de Bessenay ? 1831 – **1849** – 1872



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr